Cue
F2c
3066

# RÉSULTAT
## DES SÉANCES
## DE L'ASSEMBLÉE ÉLECTORALE
## DU DÉPARTEMENT
## DE RHÔNE ET LOIRE,

Tenues à Lyon, depuis le 28 Août, jusqu'au 10 Septembre 1791.

---

### *DÉPUTÉS pour la prochaine législature.*

MM.

Michon Dumarais, *de Roanne*, Administrateur du Département.

Adrien Lamourette, Évêque du Département.

Dupuy fils, homme de loi, Juge du Tribunal, *à Montbrison.*

Colomb de Gast, Juge de paix, *à Saint-Chamond.*

Jean. Thevenet, Cultivateur *à Mornant*, Administrateur du Directoire du District de la Campagne de Lyon.

Sanlaville, *de Beaujeu.*

Duvant, homme de loi, *à Néronde*, ci-devant Administrateur du Directoire du Département.

Blanchon, Cultivateur *à Chazelles.*

Jovin-Molle, *de Saint-Etienne*, Administrateur du Département.

Sage, *de Sarcey*, Administrateur du Département.

Saulnier, Propriétaire *à Lantigné.*

George Caminet, Administrateur du Directoire du District de Lyon.

Chirat, Procureur-général-syndic du Département.

Rimoz-Larochette, ci-devant Procureur-syndic du District de Roanne.

Lémontey, Substitut du Procureur de la Commune de Lyon.

## *SUPPLÉANTS.*

MM.

Dubouchet, Médecin, *de Montbrison.*

Beraud, Juge de paix, *de Saint-Etienne.*

Estournel cadet, Administrateur du District de Lyon.

Pierre Peillon, *de Grigny.*

Clerjeon, *de Villefranche.*

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

## TRIBUNAL CRIMINEL.

*Préſident.*

M. Cozon, Juge du Tribunal de Lyon.

*Accuſateur public.*

M. Brochet, Procureur-ſyndic du Diſtrict de Lyon.

*Greffier.*

M. Berger, Avoué au Tribunal de Lyon.

## HAUTS-JURÉS.

MM.

Bernard de Charpieux, Juge de paix à Lyon.
Vitet, Maire de Lyon.

*Suppléant à la Cour de Caſſation.*

M. Loyer, ci-devant Magiſtrat de Lyon.

# ADMINISTRATEURS DU DÉPARTEMENT.

MM.

Louis Rouher, Commandant de la Garde Nationale de Neuville.

Grand, Maire de St.-Germain-au-Mont-d'or.

Populle, Maire de Roanne.

Tillard-de-Tigny, *de Charlieu.*

Mathé, *de St.-Germain-Laval.*

Lorange, homme de loi, *de Renaiſon.*

Vullet-Lamurette, *de St.-Haon.*

Deſportes, *du Bois-d'Oingt.*

Janſon, *de Beaujeu*, ci-devant Adminiſtrateur du Département.

Mauzerand, homme de loi, *de Thizy.*

Pavy fils, Adminiſtrateur du Directoire du Diſtrict de Lyon.

Lecourt, Adminiſtrateur du Directoire du Diſtrict de Lyon.

Ricard, Négociant de Lyon.

Chevaſſu, Juge de paix du canton de la Croix-Rouſſe.

Benjamin-Sigiſmond Froſſard, Adminiſtrateur du Diſtrict de Lyon.

Moiſſonnier, Médecin, *de Saint-Bonnet-le-Château.*

Pariat ainé, homme de loi, *à Feurs.*

Dubeſſey-Villechaize, *de Saint-Jullien-la-Veſtre.*

Oriſel l'ainé, Négociant, *de Montbriſon.*

Ravel-Monravel, *de Saint-Etienne.*

Laroa-la-Caillotiere, Juge de paix de Saint-Victor-ſur-Loire.

Richard, *de Bourg-Argental*, Député à l'Aſſemblée Nationale.

Gautier, homme de loi, *à Rive-de-Gier.*

*Procureur-général-ſyndic.*

M. Mayeuvre de Champvieux, Préſident du Tribunal du Diſtrict de la Campagne de Lyon.

---

*Préſident de l'Aſſemblée Electorale.*

M. Michon Dumarais.

*Secretaire.*

M. Colomb.

*Scrutateurs.*

MM.

Dupuis.

Eſtournel.

Sage.

# DISCOURS

*Prononcé à la clôture des Séances de l'Assemblée Électorale, par M. MICHON DUMARAIS, Président de cette Assemblée.*

MESSIEURS,

AU moment où vous m'avez accablé sous un fardeau bien au-dessus de mes forces, mais dont vos bontés allégeoient le poids, trop de sentiments avoient épuisé toutes mes facultés, & il me fut impossible de vous les exprimer. Agréez dans ce moment les hommages respectueux de ma reconnoissante sensibilité; mais qu'il me soit permis de mettre sous vos yeux la masse énorme des devoirs que vous avez imposés à vos Représentants.

Défendre & consolider, au péril de nos jours, une Constitution fondée sur les bases inébranlables de la justice & de la raison, en nous ralliant autour d'elle comme autour de l'Arche sainte, sans oser y porter des mains profanes; ramener le crédit & la confiance, en éclairant la Nation sur la situation de ses finances & sur ses ressources;

alléger le fardeau des contributions par une répartition proportionnelle & par l'économie la plus ſévere ; aſſurer les propriétés contre les invaſions de la cupidité & les attentats du crime, par un code civil & criminel qui protege efficacement les biens & les perſonnes ; donner à l'exécution des loix l'énergie & la célérité, ſans leſquelles elles deviendroient inutiles ; écarter avec intelligence & courage les nombreux ennemis de la Conſtitution, qui, ſemblables à un eſſaim de mouches éphémeres, peuvent l'obſcurcir un inſtant, mais qui ne parviendront jamais à l'altérer ; vivifier l'un par l'autre l'agriculture & le commerce, ces deux ſources fécondes de la proſpérité d'un État, par des loix, des encouragements, des traités avantageux avec les Nations étrangeres ; procurer à la génération naiſſante les moyens de recueillir l'abondante moiſſon que nos travaux & nos ſacrifices lui préparent, par un plan d'éducation nationale qui faſſe germer dans le cœur de tous les jeunes citoyens le patriotiſme & la vertu ; aſſeoir invariablement la liberté ſur les débris de la tyrannie & de la licence, également révoltantes, également dangereuſes ; faire reſpecter au-dehors le nom François, en montrant à l'univers le ſpectacle impoſant d'une Nation libre, dont le caractere conſtitutionnel, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, ſera la modération entée ſur le courage ; combattre enfin les factieux par-tout où ils ſe montreront, & exécuter ainſi le plan de Mirabeau, dont le projet ſeul lui a aſſuré le titre d'immortel : Telle eſt une

partie de la tâche que vous nous avez preſcrite ; & dont je ne pourrois vous préſenter toute l'étendue. Cette énumération ſuffit pour vous prouver qu'elle ſeroit bien au deſſus de mes forces, ſi les choix excellents que vous avez faits après moi, ne me donnoient l'eſpérance de trouver dans mes collegues les reſſources & les lumieres qui me ſont ſi néceſſaires. Mais ce qui peut ſur-tout aſſurer le ſuccès de notre miſſion, c'eſt votre confiance, c'eſt la confiance de ceux dont vous êtes les Repréſentants.

Si un inſtant a briſé les fers de douze cents ans d'eſclavage ; ſi vous avez repris des droits impreſcriptibles, mais qu'un long aviliſſement avoit fait oublier ; ſi vous avez vu diſparoître l'hydre à mille têtes des abus de tout genre qui dilapidoient la fortune publique, & altéroient les fortunes particulieres ; enfin, ſi vous avez obtenu une Conſtitution qui fait l'étonnement de l'Europe, & qui fera l'admiration & le bonheur de la poſtérité, c'eſt que l'Aſſemblée Nationale, toujours inveſtie de l'opinion publique, toujours armée de la confiance générale, a fait évanouir d'un ſeul mot les obſtacles qu'on ne ceſſoit de jeter dans la carriere qu'elle a parcourue. Sans doute nous n'avons pas les mêmes droits pour la mériter ; mais elle l'avoit obtenue avant ſes ſuccès, & ſes ſuccès n'ont été dus qu'à cette confiance.

Ajoutez donc, Meſſieurs, aux intentions pures, au zele qui m'anime, la force d'un aſſentiment, que le choix que vous avez déja fait de moi me

fait eſpérer. Portez dans les campagnes, dans le ſein des villes où vous allez retourner, cet eſprit de bienveillance pour nous, qui les diſpoſera à nous regarder comme leurs ſoutiens les plus zélés, comme leurs défenſeurs les plus intrépides : dites à ceux qui les habitent que la conſcience a dicté tous vos choix ; que vous avez diſpoſé de vos ſuffrages, comme ils en auroient eux-mêmes diſpoſé : dites-leur que les Repréſentants que vous avez élus, brûlant de zele pour leurs intérêts & pour la liberté, conſacreront tous leurs moments, & leur exiſtence même s'il le faut, au bonheur de tous les François : mais ajoutez que tous leurs efforts deviendroient impuiſſants, s'ils ne concourent pas à les ſeconder ; que le retour à la tranquillité ſera impoſſible, ſi les perſonnes & les propriétés ne ſont pas reſpectées ; que les loix ne pourront plus les protéger, ſi les infracteurs des loix reſtent impunis ; qu'ils ne pourront être ſecourus dans leurs beſoins, défendus dans leurs dangers, s'ils ne paient exactement les contributions que tout citoyen doit à la patrie ; que leurs Repréſentants & leurs Adminiſtrateurs ſeront découragés, s'ils reçoivent avidement & ſans examen les calomnies des libelliſtes & des envieux ; que les loix ſeroient inutiles, ſi même elles n'étoient nuiſibles, dès que chaque individu ſe permettra de les interpréter au gré de ſes caprices ou de ſes paſſions. C'eſt à vous, Meſſieurs, qui êtes l'élite des citoyens de vos Communes, à leur rappeller leurs devoirs : votre exemple ſeul ſera sûrement pour eux une inſtruction journaliere.

Il me reſte à vous exprimer un ſentiment pénible, c'eſt le regret de me ſéparer de vous; mais l'amertume de ce ſentiment eſt adoucie par l'eſpoir que vous n'oublierez pas entiérement celui qui va s'occuper de vos plus chers intérêts. Je me trouverois bien dédommagé de mes peines, ſi lorſque j'emporte la certitude d'avoir mérité votre eſtime, j'avois la certitude, bien plus douce, d'avoir obtenu votre attachement.

# DISCOURS

*Prononcé par* MONSIEUR ADRIEN LAMOURETTE, *Évêque du Département de Rhône & Loire.*

MESSIEURS ET CHERS CONCITOYENS,

Je n'ai point voulu interrompre les commencements ni la ſuite des importants travaux que vous avez ſuivis avec tant d'aſſiduité, & que vous achevez actuellement avec tant de ſageſſe.

Et mon deſſein, en paroiſſant un moment aujourd'hui dans le ſein de cette vertueuſe & reſpectable Aſſemblée, n'eſt pas d'y déployer le profond ſentiment de ma reconnoiſſance pour le témoignage honorable & immortel que vous m'avez donné de votre eſtime & de votre confiance. Ce que mon cœur éprouve, eſt trop au deſſus des démonſtrations & des couleurs de la parole.

Mais je dois au tendre & éternel attachement que j'ai voué au troupeau qui m'eſt confié, de l'aſſurer devant ſes Repréſentants, qu'en acceptant une fonction qui m'éloigne pour un temps de ce qui eſt ſi cher à mon zele & à mon amour, j'en-

viſage pardeſſus tout les reſſources que cette deſtination me ménage, pour concourir plus efficacement que je ne l'ai pu juſqu'aujourd'hui, à le délivrer de ce qui trouble ſon repos, de ce qui cauſe ſa déſunion, de ce qui retarde ſa proſpérité & ſon bonheur.

Oui, c'eſt pour vous, excellent peuple, c'eſt pour vous que j'ai conſenti à me ſéparer de vous; & aucune conſidération n'auroit obtenu de mon cœur ce pénible & douloureux ſacrifice, ſi en m'arrachant du ſein d'une contrée qui eſt déja devenue pour moi le ſein même de la nature, je n'emportois dans mon ame la certitude de vous ſervir avec plus de ſuccès, & de vous mieux prouver que, dans le Paſteur que vous vous êtes donné, vous poſſédez un défenſeur, un pere & un ami.

A LYON, de l'Imprimerie d'AIME DE LA ROCHE, aux Halles de la Grenette. 1791.